

Je suis opposé à ce projet de Cernay en raison de son impact désastreux sur le patrimoine.

10 Monuments Historiques sont annoncés avec une forte sensibilité.

Il est à noter que l'étude est incomplète car omet la Chapelle de Marçay (entièrement rénovée- Commune de Chouppes) et le Château de Rochefort (intégré au SPR de Mirebeau !), tous deux Monuments Historiques à très FORTE sensibilité.

Page 12 de la Note non technique (Pièce n°2), on peut lire la liste des MH (identifiés par le promoteur !...) et leurs sensibilité qui leur a été attribuée

« Parmi les monuments historiques recensés, cinq monuments s'implantent au sein du paysage immédiat. Le plus proche étant l'église de Doussay, située à moins d'1,5 km de la ZIP. L'analyse du patrimoine a identifié les éléments sensibles suivants :

Sensibilité forte : le château de Marçay sur la commune de Chouppes, le château de Coussay, le château de la Tourderie sur la commune de Coussay, l'église de Doussay, l'église de Lenclôtre, l'église d'Orches, l'église de Savigny-sous-Faye, le château d'Habain sur la commune de Saint-Genest-d'Ambière et le château de Puygarreau sur la commune de Saint-Genest-d'Ambière ;

Sensibilité modérée : le manoir de Vayolles sur la commune de Berthegon, l'église de Colombiers, l'église d'Ouzilly, l'église de Prinçay, le château de la Roche du Maine sur la commune de Prinçay, le logis de la Haute Porte sur la commune de Prinçay, l'ancienne maison forte de Saires, le château de Clairvaux sur la commune de Scorbé-Clairvaux, l'église de Sérigny et le château de Purnon sur la commune de Verrue.

Les sites patrimoniaux remarquables de Loudun, Châtelleraut, Faye-la-Vineuse et Mirebeau constituent les enjeux patrimoniaux majeurs du territoire d'étude. Le plus proche de la ZIP est celui de Mirebeau. Des sensibilités potentielles ont été identifiées auprès des SPR de Mirebeau (sensibilité modérée), Faye-la-Vineuse (sensibilité faible), Loudun (secteur du Bois Rogues, sensibilité très faible) et de Châtelleraut (hameau de Targé, sensibilité très faible). »

Malgré l'omission de la Chapelle de Marçay et du château de Rochefort à très forte sensibilité, il est tout à fait rédhitoire de vouloir implanter un parc éolien au milieu de cette richesse historique.

Pour cet impact sur les MH et cette étude qui omet certains MH pourtant emblématiques, je vous invite à rendre un avis défavorable.